

FICHE MODIFICATIVE DE STRUCTURE

Coordonnées de la structure	GH	HUPC
	Pôle	Ophthalmologie, ORL, chirurgie ambulatoire
	Hôpital(aux)	Cochin
Nature de l'opération	Création, Suppression, Modification	Changement de pôle Changement de libellé
	Détail de l'opération	Transfert du Pôle « Ophthalmologie, ORL, chirurgie ambulatoire » (110) dans le Pôle « périnatalogie - Périconceptologie - Gynécologie » (106) Modification du libellé du service : Service de chirurgie plastique et ambulatoire
Avis + dates	Comité exécutif	13 juin 2016
	CMEL	16 juin 2016

I. Liste des structures et activités médicales composant le pôle

Pôle Ophthalmologie ORL Chirurgie ambulatoire et plastique 110	Pôle périnatalogie - Périconceptologie - Gynécologie 106
Service Ophthalmologie	Service Gynécologie obstétrique 1 à orientation obstétricale
UF Ophthalmologie CCH	UF Usagers de drogues et grossesse
UF Ophthalmologie HTD	Service de Gynécologie obstétrique 2 à orientation gynécologique
UF Consultation d'ORL	UF Médecine de la reproduction
Service chirurgie générale, plastique et ambulatoire	UF Planification familiale
	Service de médecine et réanimation néonatale

II. Description de la ou des structure(s) avant/ après la réorganisation

Organisation actuelle des structures impactées par l'opération	Nouvelle organisation de la ou des structure(s) souhaitée(s) après l'opération
Le service est actuellement rattaché au pôle Ophthalmologie – ORL – ambulatoire.	Intégration dans le pôle : Périnatalogie, Periconceptologie et Gynécologie

III. Description synthétique des activités réalisées au sein de la nouvelle organisation

Service de chirurgie générale et plastique :

Plusieurs activités y sont pratiquées :

- **Celles de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique** comportant la chirurgie de la silhouette post-bariatrique, des seins et du visage, la chirurgie des plaies complexes, la chirurgie des séquelles de brûlures, la chirurgie onco-dermatologique et la chirurgie esthétique. Ces activités sont réalisées par 9 praticiens : Dr S. Gaucher, Dr D. Maladry, Dr P. Sellam, Dr D. Documet, Dr M. Slama, Dr B. Ayesteray, Dr P. Knipper, Dr P. Levy et Dr A. Martin.
- **Celles de chirurgie réparatrice vulvo-périnéale** comportant la réparation des lésions traumatiques et congénitales, la chirurgie des fissures, les lésions du sphincter et les hémorroïdes. Ces activités sont réalisées par 4 praticiens : Pr HJ Philippe, Dr V. LaTorre, Dr Y. Ganem et le Dr F. Matrella
- **Celles de pose d'Accès vasculaires veineux** . Ces activités sont réalisées par 5 praticiens : Pr HJ Philippe, Dr V. LaTorre, Dr JM Tigaud, Dr A. Martin, Dr F. Matrella

IV. Avantages attendus de la nouvelle organisation

Les avantages sont triples :

- **En termes de recrutement et de compétences complémentaires** : la proximité de la maternité devrait permettre d'informer les femmes puis de leur mettre à disposition les possibilités de chirurgie réparatrice, chirurgie esthétique et de prise en charge des inconvénients fréquents de la grossesse : déchirures, hémorroïdes.
- **En termes de fonctionnalités** : le chef de service ayant la même spécialité que ceux du Pôle, aura la possibilité de disposer des équipements et d'opérer directement au sein du service de gynécologie et de contribuer aux activités hospitalo-universitaires ; l'intégration au sein du pôle permettra de faciliter les remplacements mutuels ; enfin, les PNM ayant déjà travaillé ensemble, le transfert de compétences en sera facilité.

V. Description de la synergie et des interfaces au sein du GH

- Dans le cadre de l'unité de chirurgie ambulatoire, liens avec Orthopédie, Urologie, Oncologie, Hématologie, Pneumologie et Dermatologie
- Activité spécifique d'Accès vasculaire veineux en liens avec oncologie, pneumologie, dermatologie, médecine interne, gastro-entérologie, chirurgie thoracique et orthopédie
- Autres liens : Maternité, Chirurgie Digestive

VI. Impacts de la nouvelle organisation (effectifs, localisation...)

Points positifs :

- Facilitation des admissions dans les structures d'hospitalisation complète au sein du bâtiment
- Facilitations des échanges de bonnes pratiques notamment en matière de chirurgie ambulatoire.

VII. Consensus local :

Cocher

Oui : avis favorable des deux chefs de pôle, des équipes du service SCGPA, validation par la commission des structures locale et par les instances

Non (précisions) :